

## NOS GRAVURES

## Le capt. Mathieu Webb

Le capt. Mathieu Webb, fameux pour avoir traversé à la nage le détroit de Pas-de-Calais, vient de trouver la mort dans les rapides du Niagara, qu'il avait également entrepris de traverser.

On s'attendait à une catastrophe. Toutefois, les personnes connaissant ces eaux au cours impétueux, transformé pour ainsi dire à chaque brassée en effroyables tourbillons, l'avaient prévenu du danger auquel il s'exposait. Mais Webb avait confiance dans sa force, dans son habileté, et il s'agissait pour lui de gagner 10,000 dollars ! Il fut donc sourd à tous les avertissements de la prudence.

Il disparaît à 36 ans, laissant derrière lui une veuve et deux jeunes orphelins. Un pareil sort attriste et provoque de pénibles réflexions. Autant est beau de sacrifier ses jours dans l'intérêt de son pays et de ses semblables, autant il est contraire à la volonté divine de les risquer en vue de gagner une grosse somme d'argent ou d'ajouter à son nom l'éclat d'une vaine gloire.

## Mgr Lamazou

Mgr Lamazou, qui vient de mourir, avait été longtemps vicaire à l'église de la Madeleine, à Paris, d'où il fut appelé à la cure d'Auteuil. Il y exerçait son ministère à l'époque de la Commune, qui le fit arrêter et enfermer à la Roquette, comme otage, avec Mgr Darboy, archevêque de Paris. Il a publié un récit de sa captivité dans un livre intitulé : *La place Vendôme et la Roquette*. Nommé évêque de Limoges et préconisé le 13 mai 1881, il venait d'être appelé à l'évêché d'Amiens, en remplacement de Mgr Guibert, nommé archevêque de Bordeaux, lorsqu'il est mort subitement, le 9 juillet, de la rupture d'un anévrisme, en descendant du train de Saint-Honoré-les-Bains, à Nevers.

Mgr Lamazou était âgé de cinquante-quatre ans. Il était né à Accous (Basses-Pyrénées), le 8 mai 1828.

## Le commandant Berthe de Villers-Berthen

Le rôle important qu'a joué dans l'affaire du Tonkin le commandant de Villers et sa mort héroïque nous ont donné la pensée de publier son portrait, pour rendre hommage à son courage et à sa mémoire.

Le commandant Berthe de Villers était né en 1844. Entré à l'École militaire de Saint-Cyr, dans la section de cavalerie, le 14 octobre 1864, il dut renoncer à son arme de choix, à la suite d'un accident de cheval. Le 1<sup>er</sup> octobre 1867, il était nommé sous-lieutenant de marine, et, à peine promu, il partait pour le Sénégal où il fut, deux années successives, porté à l'ordre du jour.

Il prit une part très brillante à la campagne de 1870, à son retour du Sénégal.

A Bazeilles, il fut fait prisonnier et dirigé sur Darmstadt où se passa sa captivité.

Capitaine, le 10 mars 1873, et choisi immédiatement comme aide de camp par M. le général Reboul, il passa avec lui l'inspection générale en Nouvelle-Calédonie et en Cochinchine, et il fit ensuite une station à la Gadeloupe.

En 1880, il fut élevé au grade de capitaine. Il avait alors trente-six ans. Le jeune commandant avait épousé une nièce de l'amiral Ribourt, qui, le 4 décembre 1870, a été, avec M. le prince de Joinville, le dernier défenseur d'Orléans envahi.

En 1881, l'éminent officier se rendit au Tonkin, en qualité de commandant militaire. Le premier, il tint tête aux mouvements des Pavillons Noirs, et fraya la voie à l'expédition du commandant Rivière, qui vint ensuite prendre le commandement.

La complication rapide des événements empêcha M. de Villers de donner suite au projet qu'il avait formé d'appeler les siens près de lui, dans ces régions lointaines.

Décoré pour la prise de la citadelle d'Hanoi, le 25 avril 1882, il avait été blessé dès le début de l'action, mais il n'avait quitté le commandement qu'après la reddition complète de la place.

Lorsque le commandant Rivière partit pour le siège de Nam-Dinh, il avait transmis ses pouvoirs civils et militaires au commandant de Villers.

Après avoir personnellement dirigé, avec autant d'habileté que de succès, la sortie du 13 mai dernier contre les Annamites, ce brave soldat est mort dans la fatale journée du 19, qui a également coûté la vie au commandant Rivière.

Sa mort est une perte regrettable pour l'armée. Nous avons parlé des étapes glorieuses de cette carrière si fatalement interrompue, nous devons ajouter que le caractère de l'homme privé était au niveau des qualités exceptionnelles de bravoure et de courage éprouvé du soldat.

Au cours de la campagne actuelle, il avait sauvé la citadelle d'Hanoi, dans la journée du 26 mars, en repoussant une nuée d'ennemis, pendant l'absence du

commandant Rivière, qui poussait sa pointe sur Nam-Dinh.

On venait de le porter pour la nomination au grade de lieutenant-colonel ; mais le décret n'ayant pas été signé à temps, soit par hasard, soit par négligence, M. de Villers a reçu les derniers honneurs d'après sa qualité de chef de bataillon d'infanterie de marine.

## M. de Marolles

Plus heureux que ses chefs, M. de Marolles, chef d'état-major du commandant Rivière, tout en déployant le même courage, a pu avoir la vie sauve.

Il eut la bonne fortune de sauver la pièce de canon que défendait le commandant Rivière, de rallier ses hommes et de faire exécuter en bon ordre la retraite des survivants. C'est à ce titre que nous publions son portrait.

M. Louis-Gérard de Marolles, de la famille du fameux abbé de Marolles, est le neveu du général de Marolles qui fut tué si glorieusement à la tête de sa brigade, à l'assaut de Sébastopol où il commandait l'attaque si meurtrière du petit Redan de Malakoff. Le jeune et vaillant officier est né en 1851, est un élève du *Borda*.

## L'Ange et l'Enfant

Un ange au radieux visage  
Penché sur le bord d'un berceau,  
Semblait contempler son image  
Comme dans l'onde d'un ruisseau.

— « Charmant enfant qui me ressemble,  
« Disait-il, oh ! viens avec moi,  
« Viens, nous serons heureux ensemble,  
« La terre est indigne de toi. »

Là jamais entière allégresse,  
L'âme y souffre de ses plaisirs,  
Les cris de joie ont leur tristesse,  
Et les voluptés leurs soupirs.

La crainte est de toutes les fêtes,  
Jamais un jour calme et serein  
Du choc ténébreux des tempêtes  
N'a préservé le lendemain.

Hé quoi ! les chagrins, les alarmes  
Viendront troubler ce front si pur,  
Et par l'amertume des larmes  
Se terniront ses yeux d'azur !

Non, non, dans les champs de l'espace  
Avec moi tu vas t'envoler,  
La Providence te fait grâce  
Des jours que tu devais couler.

Que personne dans ta demeure  
N'obscurcisse tes vêtements,  
Que l'on accueille ta dernière heure  
Ainsi que tes premiers moments ;

Que les fronts y soient sans nuage,  
Que rien n'y révèle un tombeau.  
Quand on est pur comme à ton âge,  
Le dernier jour est le plus beau !

Et secouant ses blanches ailes  
L'ange à ces mots a pris l'essor  
Vers les demeures éternelles...  
Pauvre mère, ton fils est mort !...

JEAN REBOUL.

## Une nuit d'été — Insectes nocturnes et crépusculaires

Les grandes herbes de la prairie courbées par la chaleur de midi se redressent. Le peuple des chanteurs criards, sauterelles et grillons, a donné son dernier coup d'archet et s'est caché dans ses introuvables retraites. Plus de papillons aux couleurs éclatantes, plus de brillants scarabées au vol agile !

« C'est l'heure où les ailes sortent, » comme dit le grand Théophile.

C'est le crépuscule aux lueurs douteuses dans lesquelles se meuvent les formes indécises aux contours mollement effilochés : la chauve-souris au tourbillonnement saccadé et la chouette, le chat-huant et l'orfraie dont le vol mystérieux vous effleure et que l'on sent passer sans les apercevoir.

Le bourdonnement de quelque gros scarabée rayé encore de temps en temps le silence, et dans l'ombre, les lourds papillons nocturnes, qui sont restés tout le jour collés à l'écorce des arbres, commencent à s'émouvoir.

Voici la nuit ! « La nuit noire » et, sous les rayons de la lune, la surface blanchissante de la prairie s'anime d'un mouvement doux et plein de mystère.

Les sphinx volent partout, effleurant toutes les corolles, et le battement de leurs grandes ailes fait fuir le menu fretin des rôdeurs nocturnes.

Le sphinx *Atropos*, s'il s'attarde trop, sera, demain matin, la terreur du paysan qui le trouvera dans son « en dain » en fauchant l'herbe. Il considérera avec effroi la tête de mort empreinte sur son corsage de velours brun et se demandera, rêveur, quel malheur lui présage sa lugubre trouvaille ?

L'artiste qui aura mis la main sur le sphinx du troène admirera, lui, l'adorable caprice de l'universel dessinateur qui, avec quelques lignes noires et grises, compose une parure aussi brillante de détails qu'harmonieuse d'ensemble.

Et tout cela se meut autour du phare qu'une ver luisant aussi amoureuse que l'antique Héro allume pour guider vers elle un Léandre d'autant plus facile à attirer qu'il a des ailes.

Voilà ce que voient parfois les gens qui vont rêver la nuit, à travers la campagne, en philosophant. Car, de quelque argile qu'on soit pétri, il est impossible de regarder à la loupe un atome, si petit fût-il, de la création, sans se sentir immédiatement envahi par un tourbillonnement de déductions, de rapprochements, de comparaisons qui soulèvent un coin du voile de l'avenir de l'humanité, et Dieu sait, depuis une heure, à combien de sollicitations de ce genre j'ai résisté et de combien d'absurdités j'ai privé mes lecteurs. — H. GOBIN.

## LE FOUET

La peine du fouet vient d'être infligée à un mauvais sujet nommé J.-B. Dubois, âgé de 35 ans, pour avoir commis un crime révoltant contre la nature. C'est le 14 courant, dans la prison de Montréal, que l'exécution a eu lieu.

A onze heures et demie le condamné, conduit par deux gardes, fut introduit dans la chambre du supplice, une pièce dans l'aile ouest de la prison, attenante à la cellule des condamnés à mort.

Dubois fut dépouillé de ses vêtements et son corps fut mis à nu jusqu'à la ceinture. Il fut lié par les mains et les pieds à une espèce de cadre triangulaire en bois adossé à la porte d'une cellule. Dubois ne parut éprouver aucune émotion pendant les préparatifs de son supplice ; pas un muscle ne tressaillit dans sa figure sur laquelle se lisait une espèce d'indifférence stoïque.

L'exécuteur, un nommé Dickson, ancien soldat de l'armée anglaise, se devêtit de sa blouse et de son gilet, retroussa les manches de sa chemise et s'arma du chat à neuf queues. Il mesura la distance qui devait le séparer de sa victime et attendit le signal de M. Lindsay, le député-geôlier.

Celui-ci, ayant à côté de lui les docteurs Desmarteau et Meunier, donna le signal et compta les coups d'une voix haute et rythmique.

Les neuf mêches du fouet sifflaient dans l'air et s'abattaient avec force sur le dos du supplicé. Celui-ci ne proféra pas une plainte et ne fit que de légers mouvements pendant toute la durée de son supplice.

Il reçut 21 coups de fouet

Son épiderme devint rouge puis violet ; mais le sang ne coula pas.

Son pouls, à la fin du supplice, était presque normal, 75 pulsations à la minute.

L'exécution de la sentence a duré deux ou trois minutes.

Dubois fut ensuite conduit dans l'infirmerie de la prison, où les médecins lui donnèrent les soins que requerrait son état.

L'exécuteur dit qu'il a fouetté bien des soldats pendant sa vie, mais jamais il n'a eu affaire à une peau aussi coriace et à un individu si peu sensible à la douleur.

Nous devons espérer que Dubois a reçu une leçon dont il tirera profit à l'avenir.

Dubois subira en outre la peine des travaux forcés pendant un an dans la prison du district.

## ÇA ET LA

Nous apprenons qu'un groupe de capitalistes se dispose à installer au Canada une fabrique d'allumettes d'après un procédé nouveau, pour l'exploitation d'une patente qui doit révolutionner le commerce de cet article de première nécessité.

Des offres ont déjà été faites par plusieurs municipalités. Il n'y a encore rien de décidé et la compagnie nouvelle choisira bientôt l'endroit qui lui présentera le plus d'avantages.

Cette compagnie doit fabriquer plusieurs millions d'allumettes par jour, c'est-à-dire employer un nombre considérable d'ouvriers.

\* \*

Les Canadiens-Français du Massachusetts, qui ont si brillamment célébré la fête nationale en juin dernier, se préparent à tenir une convention à Boston. Cette convention aura lieu les 18 et 19 septembre. On y traitera les questions suivantes :

1<sup>o</sup> La condition sociale et intellectuelle des Canadiens-Français des Etats-Unis, et le moyen de l'améliorer.

2<sup>o</sup> Notre influence et notre avenir politique et social.